



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2025**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 38

En exercice : 38

Ayant pris part à la délibération : 37

Mis en ligne le : 22/12/2025

L'an deux-mille vingt-cinq et le dix-huit du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI- Mme CUILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA- Mme ROVARINO - Mme CHAUVIN- M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M.SAHRAOUI - M. LICCIA - M. BOCCIA - Mme SAHUN- M. ALLIOTTE - M. LARLET - M. WAHARTE

Pouvoirs : Mme PIOMBINO à M. WAHARTE

Absents : M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

PROJET EDUCATIF VITROLLAIS – PLAN D'ACTIONS 2025-2030

N° Acte : 8,2

Délibération n°25-187

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Education,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles,

Vu la délibération n° 23-137 relative aux ambitions du Projet Educatif Vitrollais,

Vu la délibération n° 24-140 relative à la stratégie pour une action éducative concertée à Vitrolles sur la période 2024-2034

Vu la délibération n°25-114 relative au renouvellement du projet éducatif territorial (PEdT) et du plan mercredi : convention quadripartite

Considérant les 7 ambitions du projet éducatif Vitrollais

Considérant la stratégie pour une action éducative concertée à Vitrolles

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant les partenariats actés avec l'Etat, Préfecture et Direction des services départementaux de l'Education Nationale, et la Caisse d'Allocations Familiales,
Considérant la contribution éducative de tous les acteurs éducatifs, sociaux, culturels et sportifs, scolaires, associatifs et publics,

La Ville de Vitrolles se dote d'un plan d'actions 2025-2030 de mise en oeuvre du Projet Educatif Vitrollais. Ce programme regroupe l'ensemble des actions nouvelles que la collectivité souhaite mener, impulser ou soutenir dans les 5 années à venir. Il constitue un repère de pilotage du Projet Educatif Vitrollais pour la municipalité et ses services, et pour tous les acteurs éducatifs et partenaires Vitrollais.

Le plan d'actions 2025-2030 se structure autour des sept ambitions et actions du Projet Educatif Vitrollais dont le détail est annexé à la présente délibération.

AMBITION 1 - Construire la ville à hauteur d'enfant, comme un territoire d'émancipation,

AMBITION 2 - Former des écocitoyens

AMBITION 3 - Faire société en permettant aux enfants de se construire comme des citoyens à part entière

AMBITION 4 - Développer le pouvoir d'agir des enfants

AMBITION 5 - Protéger et garantir le bien-être physique et mental de chaque enfant

AMBITION 6 - Favoriser les réussites de chaque enfant

AMBITION 7 : Eduquer ensemble par une véritable Alliance éducative

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE le plan d'actions 2025-2030 du Projet Educatif Vitrollais,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à la mise en œuvre de ce plan d'actions 2025-2030.

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 22/12/2025

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
Le DGA RESOURCES

M. SAHRAOUI



E. PASQUETTI

ANNEXE à la DELIBERATION du PLAN d'ACTIONS de mise en œuvre du PROJET EDUCATIF VITROLLAIS de la VILLE DE VITROLLES

Le plan d'actions 2025-2030 du Projet Educatif Vitrollais se structure autour des sept ambitions et actions suivantes :

AMBITION 1 - Construire la ville à hauteur d'enfant, comme un territoire d'émancipation, de liberté et de jeu

Les enfants sont des usagers de leur ville. Il nous faut rendre la ville plus accueillante, attractive, ludique et inclusive pour tous les enfants.

Cette ambition se décline en 5 actions structurantes :

Action 1.1 : - Des pôles éducatifs "poumons verts" ouverts à la population

Action 1.2 : - Chemins de l'école

Action 1.3 : - Des parcs publics, lieux ludiques et d'aventure

Action 1.4 : - Les rues aux enfants

Action 1.5 : - Des services publics accueillant des enfants

AMBITION 2 - Former des écocitoyens

La transition écologique et climatique est un enjeu mondial et une responsabilité collective. L'éducation est un levier pour accompagner les transitions nécessaires à opérer. Il nous faut, dès le plus jeune âge, permettre aux enfants de développer leur rapport à la nature, au vivant et l'appréhension de leur environnement.

Cette ambition se décline en 3 actions structurantes :

Action 2.1 - Valbacol, centre de ressources pour l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable

Action 2.2 - Labellisation de tous les espaces éducatifs en espace pour un développement durable

Action 2.3 - "Fais par toi-même"

AMBITION 3 - Faire société en permettant aux enfants de se construire comme des citoyens à part entière.

Faire vivre dans toutes les situations éducatives les valeurs et les principes de la République est la mission de tous. Cet enjeu passe par l'inclusion de tous les publics par la rencontre, le faire et l'agir ensemble.

Cette ambition se décline en 4 actions structurantes :

Action 3.1 - Lab' "Médias et numérique"

Action 3.2 - Application numérique "Jeunes à Vitrolles"

Action 3.3 - Echanges européens et internationaux d'enfants et de jeunes

Action 3.4 - Ateliers de la République

AMBITION 4 - Développer le pouvoir d'agir des enfants

Les enfants et les jeunes Vitrollais exercent leurs droits de participation dans les espaces qui les accueillent et à l'échelle Vitrollaise en contribuant à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques.

Cette ambition se décline en 4 actions structurantes :

Action 4.1 - Conseil consultatif de la jeunesse

Action 4.2 - Un conseil des enfants dans toutes les structures éducatives, culturelles et sportives municipales

Action 4.3 - Incubateur d'associations d'enfants et de jeunes

Action 4.4 - Budget participatif des enfants

AMBITION 5 - Protéger et garantir le bien-être physique et mental de chaque enfant

Être accueilli, considéré et écouté, savoir exprimer ses besoins, pratiquer des activités et apprendre à gérer ses émotions contribuent au bien-être. Chaque enfant, quels que soient ses besoins, doit être accueilli et protégé.

Cette ambition se décline en 6 actions structurantes :

Action 5.1 - Espace des familles et des parentalités

Action 5.2 - Plan confort d'été, confort d'hiver

Action 5.3 - Cellule d'échanges et de veille sur le climat éducatif au sein des espaces éducatifs, sociaux et culturels

Action 5.4 - Parcours inclusif, tous acteurs !

Action 5.5 - Savoir-nager pour tous

Action 5.6 - Plan local de santé publique pour l'enfance

AMBITION 6 - Favoriser les réussites de chaque enfant

Transmettre un socle commun de connaissances, de compétences et de culture à toutes et tous et sur tous les temps de vie implique de structurer des parcours éducatifs adaptés et de valoriser toutes les réussites individuelles comme collectives.

Cette ambition se décline en 6 actions structurantes :

Action 6.1 - Accompagnement à la scolarité

Action 6.2 - Espace passerelle des loisirs du mercredi

Action 6.3 - Les clubs loisirs enfants

Action 6.4 - Un programme de séjours étoffé durant les vacances d'été

Action 6.5 - Accompagnement à l'orientation professionnelle et scolaire

Action 6.6 - Des récréathèques de proximité

AMBITION 7 : Eduquer ensemble par une véritable Alliance éducative

Chacun joue un rôle dans l'éducation des enfants. La qualité du dialogue entre les professionnels de l'éducation, les bénévoles associatifs et les familles est déterminante pour promouvoir une coéducation bienveillante, reconnaissant la spécificité et la légitimité de chacun.

Cette ambition se décline en 5 actions structurantes :

Action 7.1 - Comité local pour l'enfance et l'éducation

Action 7.2 - Une lettre d'information sur les actions pour l'enfance et la jeunesse.

Action 7.3 - Collectifs "Parents" des espaces éducatifs Vitrollais

Action 7.4 - Alliance pour la petite enfance

Action 7.5 - Carnet de bord numérique des parcours éducatifs de l'enfant

